

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Tombé

AMENDEMENT

N° 537

présenté par
Mme Blin

ARTICLE 21 BIS C

À la première phrase de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« et majoritairement en langue française ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel